

Communiqué de Presse

La police neuchâteloise communique

Rodéo à bord d'un véhicule volé

A 15h43 ce samedi 30.09.2023, un véhicule signalé volé a été repéré par une patrouille de police à hauteur de l'Hôtel-de-Ville à La Chaux-de-Fonds. Pris en chasse et après une course poursuite en direction de la Vue-des-Alpes, le véhicule s'est immobilisé sur la voie de chemin de fer à hauteur du Reymond 31 à La Chaux-de-Fonds. Ses cinq occupants ont été interpellés par la police.

Samedi 30.09.2023 vers 15h00, la Police neuchâteloise recevait l'information qu'un véhicule adoptait un comportement dangereux sur l'autoroute en direction de La Chaux-de-Fonds. Un rapprochement a pu être fait avec le signalement d'un véhicule volé la veille dans le Chablais vaudois. Des recherches ont eu lieu dans plusieurs secteurs de la ville et le véhicule portant des plaques vaudoises a finalement été repéré à 15h43 par une patrouille de police-secours qui a enclenché les feux bleus. Le véhicule n'a pas obtempéré au "Stop Police" et a continué sa route sur la rue de l'Hôtel-de-Ville en direction du giratoire du Bas-du-Reymond où il a bifurqué pour emprunter la route cantonale en direction de la Vue-des-Alpes. Sur le parking de Pré Raguel, le véhicule a commis de légers dommages sur un véhicule de la Police neuchâteloise qui bloquait la sortie, avant de reprendre sa course en direction de La Chaux-de-Fonds, avec un pneu arrière crevé. A hauteur du Reymond 31, le véhicule est parti sur un chemin en direction des champs, traversant la voie de chemin de fer de la ligne TransN La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel, avant de s'échouer à cheval sur la ligne ferroviaire et un talus. Les cinq occupants ont pu être interpellés par les patrouilles de police sur place, mettant ainsi fin aux multiples mises en danger et franchissements de lignes de sécurité. Le trafic ferroviaire a été perturbé pendant la durée du constat et l'évacuation du véhicule accidenté. Un policier s'est légèrement blessé au visage lors de l'interpellation et a reçu des soins à l'hôpital.

Les cinq occupants du véhicule volés ont pu être interpellés, ils sont tous mineurs. Trois passagères ont été libérées au terme de leur audition le même jour; quant au passager avant, il a été libéré dans la journée de dimanche 1^{er} octobre. Le chauffeur du véhicule est un mineur défavorablement connu des services de justice et police du canton de Vaud. Une enquête a été ouverte par le Juge des mineurs de permanence, M. Christian Hänni, lequel a ordonné l'arrestation du chauffeur.

Contact :
Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 1^{er} octobre 2023

